COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE
B.P. 38 - 02220 BRAINE
Académie d'Amiens
Département de l'Aisne
Téléphone : 03.23.74.10.53
E-mail : ce.0020009Z@ac-amiens.fr
Site : www.collegepierreetmariecurie.fr

- BIENVENUE -

LIVRET D'ACCUEIL 6ème

LE MOT DU PRINCIPAL

Bienvenue au collège Pierre et Marie Curie de Braine !

Toute l'équipe éducative et les personnels du collège sont heureux de t'accueillir dans ton nouvel établissement.

Tu vas y évoluer pendant quatre années qui seront décisives pour ton avenir. Nous faisons le vœu que ce parcours soit riche d'apprentissages et de découvertes littéraires et scientifiques, et qu'il te permette d'accéder aux études que tu souhaiteras poursuivre.

Bonne rentrée à tous !

J. LALLEMENT,
Principal du collège

Retrouvez-nous et suivez-nous sur Facebook

www.facebook.com/collegepierreetmariecurie.02/

COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

Notre collège porte le nom de deux très grands savants, qui, par leurs travaux en physique et en chimie, sont parvenus à de très nombreuses découvertes entre 1898 et 1934. La plus importante d'entre elles est la découverte du radium qui leur a valu de recevoir le Prix Nobel en 1903 et qui a permis la mise en place de la radiothérapie (soins dans le traitement de certains cancers).

Ils ont ainsi contribué à sauver d'innombrables vies.

Le collège **Pierre et Marie Curie** de Braine compte en moyenne **500 élèves**. Environ **370 élèves** sont demi-pensionnaires.

Il y a au total, **19 classes**.

Ce sont en tout plus de **70 adultes** qui travaillent dans ce collège.

Les cours ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 8h00 à 12h00.

Tu es invité(e) dans les pages suivantes à découvrir les lieux et les personnes…

A LA DÉCOUVERTE DES LIEUX

L'établissement est un ensemble de bâtiments au sein desquels on distingue :

- les bâtiments d'enseignement, désignés par les lettres A, B et C :
  - le bâtiment A héberge les enseignements « spécialisés » (arts, sciences, mathématiques et technologie)
  - le bâtiment B, central, s'articule autour du C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information)
  - le bâtiment C regroupe les enseignements généraux (français, langues vivantes, histoire – géographie) et la salle d'étude.

- Dans le bâtiment « Ateliers », sont installés la salle de communication et une salle polyvalente et d'activités pluriculturelles.

- Les autres bâtiments sont :
  - La cuisine et la salle de restaurant
  - Les bureaux

Chaque salle d'enseignement porte un nom formé ainsi (par exemple) :

A16 — ***A*** : C'est le bâtiment A ; ***1*** : Niveau dans le bâtiment ; ***6*** : N° dans le couloir

La salle C 25 est donc la salle n° 5 au 2ème niveau du bâtiment C.

La signalétique installée permet de ne pas te perdre. 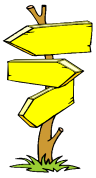

LES PERSONNELS

Tous les membres du personnel, qu'ils soient enseignants ou non, font partie d'une équipe.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

LE PRINCIPAL

Le Principal dirige le collège. Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens.
Il prend les décisions importantes concernant la vie scolaire et l'organisation pédagogique.

LA PRINCIPALE ADJOINTE

Elle seconde le Principal. La Principale adjointe est responsable des emplois du temps, des remplacements de cours et des changements possibles en cas d'absence de professeurs et de l'organisation pédagogique quotidienne de l'établissement (sorties, projets pédagogiques et interventions extérieures). Elle a des classes en responsabilité dont elle assure le suivi aux côtés des professeurs principaux.

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La secrétaire générale assure la gestion matérielle et financière du collège.
A ce titre, elle gère le budget et sa comptabilité administrative, la restauration scolaire, les travaux de maintenance et d'entretien ainsi que les personnels d'entretien, de restauration et de maintenance.

L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE

LA CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'ÉDUCATION (C.P.E.)

Il aide les élèves à :

- S'approprier les règles de la vie collective
- Se préparer à exercer leur citoyenneté
- Se comporter de manière plus autonome et prendre des initiatives
- S'insérer dans la vie sociale et professionnelle

Il assure la formation des délégués.
Il assure le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves
Il assure des relations de confiance avec les familles.
Il organise l'espace scolaire et la gestion du temps hors-classe.
Il est responsable de l'organisation et du service de vie scolaire.

LES ASSISTANTS D'ÉDUCATION

Sous la responsabilité du CPE, ils assurent l'encadrement des élèves dès l'instant où ils ne sont pas en classe avec des professeurs. Ils contrôlent les entrées et les sorties.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

LE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Il assure la gestion administrative de l'établissement, des élèves et du personnel. Il s'occupe notamment des inscriptions et des radiations des élèves (dans l'établissement, aux examens, etc.), gère les dossiers administratifs des enseignants, des assistants d'éducation, s'occupe du courrier, des mails, renseigne les personnels, les élèves, les familles, etc.

LA SECRÉTAIRE DE GESTION

Elle seconde la gestionnaire. Elle assure le passage des élèves à la cantine, encaisse les règlements de demi-pension, s'occupe des bourses et gère la disponibilité des fournitures administratives et scolaires.

LES AGENTS TERRITORIAUX

L'AGENT D'ACCUEIL

Un personnel accueille toute personne qui entre dans l'établissement.

LES AGENTS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Ils s'occupent de l'entretien du collège (ménage dans les locaux, taille des arbres, entretien des extérieurs, travaux de maintenance…) Au restaurant scolaire, ils s'occupent de la préparation des repas, de la vaisselle et du nettoyage.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LES PROFESSEURS

A chaque matière son professeur…

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il est ton interlocuteur privilégié. Il représente les autres professeurs de ta classe. Il te transmet les informations et les documents importants. Il peut t'aider dans l'organisation de ton travail.
Il prépare et mène le conseil de classe. Il est l'interlocuteur privilégié de tes parents.

LA DOCUMENTALISTE

C'est une enseignante qui, au Centre de Documentation et d'Information (CDI), accueille les élèves avec leurs professeurs ou en dehors des heures de cours, les conseille dans leur choix de lecture, leur apprend à effectuer des recherches pour l'élaboration d'un exposé par exemple. Le CDI est un lieu où l'on doit pouvoir lire et travailler dans le calme. Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte.

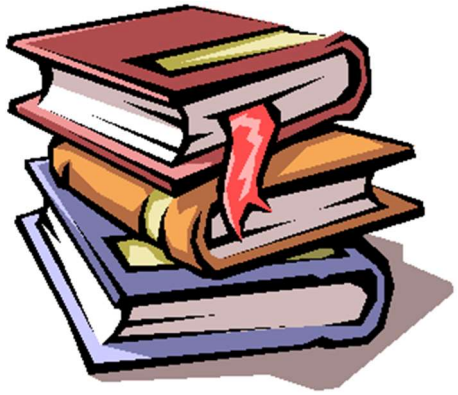

LES AUTRES PERSONNELS

L'INFIRMIÈRE

Elle travaille au collège et dans les écoles du secteur. Lorsqu'elle est présente, elle apporte les premiers soins et est à l'écoute des élèves. Si tu dois prendre des médicaments, il faut que tu les apportes à l'infirmerie avec un double de l'ordonnance et l'infirmière te les donnera aux heures indiquées. Tu ne dois pas avoir de médicaments sur toi.

LA PSYCHOLOGUE ÉDUCATION NATIONALE

E.D.O. (Éducation, Développement et conseil en Orientation)

Elle informe et aide les élèves à élaborer leurs choix d'études, leur projet professionnel. Au collège, elle anime des séances d'information en classe et tient une permanence, une journée par semaine, pour rencontrer individuellement les élèves (le rendez-vous est à prendre au bureau de la Vie Scolaire).

L'ASSISTANTE SOCIALE

Sa mission consiste à aider au mieux les élèves à faire face à tout type de difficultés (estime de soi, lutte contre le harcèlement, conflit entre élèves, protection de l'enfance...).

Elle est également présente pour les familles, afin de les aider au mieux dans l'intérêt des élèves. Elle peut les accompagner face à des difficultés financières, mais également être un interlocuteur en cas d'inquiétudes pour leurs enfants (difficulté à communiquer avec son enfant, craintes face à un changement d'attitude...).
Elle peut recevoir les parents en rendez-vous au sein de l'établissement ou même à domicile en fonction des situations.

LES DOCUMENTS ESSENTIELS

LE CARNET DE LIAISON

C'est un carnet de liaison entre le collège et ta famille. Il contient :

- Les bulletins d'absence (roses)
- Les bulletins de retard (verts)
- Les bulletins d'infirmerie (bleus)

A faire remplir par ta famille, puis par la Vie Scolaire.

- les demandes de rendez-vous
- des informations diverses à l'intention de tes parents

Tu dois toujours l'avoir avec toi et le faire signer régulièrement par tes parents. En cas de perte ou de dégradation, il te faudra en acheter un nouveau auprès du secrétariat de gestion.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COLLÈGE

Il se trouve dans ton carnet de liaison, il résume tes droits et tes devoirs.
On ne peut rien faire, même pas jouer, sans établir et respecter des règles. Ces règles sont les mêmes pour tous. Elles peuvent sembler contraignantes mais vont nous permettre de vivre tous ensemble.
Ce règlement n'est pas écrit pour empêcher ou pour interdire mais pour que chacun connaisse ses droits et n'oublie pas ses devoirs.

Réfléchis donc ! Le Code de la route est bien un règlement ! Empêche-t-il de se déplacer et de conduire ? C'est exactement le contraire ! Il permet à chacun de circuler dans les meilleures conditions possibles. Imagine ce qui se passerait sans code de la route.

LA CARTE DE TRANSPORT

Tu dois toujours l'avoir sur toi pour prendre le car, sinon le chauffeur peut refuser de t'emmener au collège ou te demander de payer ton titre de transport.
En cas de perte de ta carte, tu dois t'adresser directement au Conseil Régional des Hauts de France, service des transports (duplicata payant).

LA CARTE DE DEMI-PENSION

A ton entrée en 6ème si tu es demi-pensionnaire, tu reçois une carte de cantine. Tu dois en prendre soin et toujours l'avoir sur toi sinon tu passeras en dernier au self. Elle est valable pendant toute ta scolarité au collège. Elle doit comporter ton nom, prénom et ta photo.
En cas de perte ou de casse, tu dois t'adresser au service de gestion pour en acheter une nouvelle.

L'EPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

UNE COMMUNICATION EN TEMPS RÉEL

Si tu as une connexion internet chez toi, tu peux avec un code d'accès qui t'est remis à la rentrée, te connecter à l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège de Braine. Il y a un espace pour les parents, un autre pour toi. Tu y trouves toutes les informations importantes qui concernent ta vie au collège : tes devoirs, ton emploi du temps, tes notes, des informations diverses, comme les menus de la restauration, les sorties pédagogiques… Tu peux également communiquer avec tes professeurs.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Tu peux déjeuner au restaurant scolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le restaurant est ouvert à partir de 11h30 et tu passeras en fonction de ton emploi du temps.

Qui peut déjeuner au restaurant scolaire ?
Les élèves demi-pensionnaires mais également les élèves externes. Tous les élèves demi-pensionnaires reçoivent une carte de cantine. Les élèves externes doivent s'adresser au secrétariat de gestion pour payer les repas à l'avance.
Tu croiseras également les adultes de l'établissement, notamment les professeurs qui peuvent venir déjeuner à la cantine.

Où puis-je trouver le menu ?
Le menu est affiché devant le réfectoire et tes parents et toi peuvent également le consulter sur l'E.N.T. et sur la page Facebook du collège :
www.facebook.com/collegepierreetmariecurie.02/

Comment fonctionne le service ?
Des files d'attentes organisées par niveau (6ème, 5ème, 4ème et 3ème) sont prévues pour l'entrée au réfectoire. Il faut présenter ta carte de cantine à la borne. Tu dois avoir ta carte à chaque passage sans exception. Un distributeur de gel hydro alcoolique est à disposition. Des adultes sont présents pour réguler les passages. Si tu rencontres un problème, n'hésite pas à t'adresser à eux.
A l'entrée dans le réfectoire, tu suis la ligne du self en prenant :

- Un plateau, un verre, des couverts et une serviette en papier
- 5 éléments composent le plateau : du pain, une entrée, un plat principal, un laitage, un dessert

Tu t'installes ensuite dans la salle, à table.
Dans le réfectoire, tu trouveras également des fontaines à eau.

Comment faire pour éviter le gaspillage alimentaire ?
Evite de prendre trop de pain. N'hésite pas à demander aux agents qui font le service du plat principal une plus petite portion si tu n'as pas trop faim.

Avec qui vais-je prendre mon repas ?
Tu peux déjeuner avec tes amis mais n'oublie pas que le moment du repas doit être un moment calme. Il est important de respecter les lieux et les personnes.

Est-ce que les repas sont variés ?
Oui, le cuisinier prépare des repas variés et équilibrés en respect des normes alimentaires avec également des thèmes.

QUELQUES SIGLES A CONNAITRE

A.E.D.	**A**ssistant d'**ED**ucation
A.E.S.H.	**A**ccompagnant des **É**lèves en **S**ituation de **H**andicap
A.P	**A**ccompagnement **P**ersonnalisé
A.S	**A**ssociation **S**portive
C.D.I.	**C**entre de **D**ocumentation et d' **I**nformation
C.I.O.	**C**entre d' **I**nformation et d' **O**rientation
C.P.E.	**C**onseiller **P**rincipal d' **É**ducation
D.P.	**D**emi-**P**ensionnaire (repas pris à la cantine)
E.N.T	**E**nvironnement **N**umérique de **T**ravail
E.P.I	**E**nseignements **P**ratiques **I**nterdisciplinaires
E.P.S.	**É**ducation **P**hysique et **S**portive
O.N.I.S.E.P.	**O**ffice **N**ational d' **I**nformation **S**ur les **E**nseignements et les **P**rofessions
PSY E.N. E.D.O.	**P**sychologue de l'**É**ducation **N**ationale **É**ducation, **D**éveloppement et conseil en **O**rientation
S.V.T.	**S**ciences et **V**ie de la **T**erre
U.N.S.S.	**U**nion **N**ationale des **S**ports **S**colaires

VIE PRATIQUE

A QUI DONNER LE RÈGLEMENT DE LA CANTINE ?

Les factures de la cantine seront envoyées par mail. Si tu reçois une facture imprimée, il faut la donner le soir même à tes parents. Puis le chèque que te donneront tes parents sera à remettre, le matin en arrivant au Collège, au **secrétariat de gestion.**

OU DEMANDER UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ ?

Les certificats de scolarité seront distribués environ un mois après la rentrée à tous les élèves. Ils sont édités par le **secrétaire de direction.** Ils sont également disponibles depuis votre compte **EduConnect**, rubrique « *Mes services* » puis « *Mes documents* ».

OU FAIRE SIGNER MON BULLETIN DE RENTRÉE APRÈS UNE ABSENCE ?

Pour tout ce qui concerne absence, retard ou dispense d'EPS, tu dois t'adresser au bureau de vie scolaire.

OU EMPRUNTER UN LIVRE DE BIBLIOTHEQUE ?

Tu dois te rendre au C.D.I. durant les heures d'ouverture et pendant tes heures d'étude.

A QUELLE HEURE DOIT-ON ARRIVER AU COLLÈGE ?

Si tu prends les transports scolaires, dès la descente du car, tu dois entrer dans le collège.

Si tu es externe, tu dois arriver entre 7h45 et 7h55 et entre 13h15 et 13h25 en début d'après-midi. Aux autres heures, si tu n'as pas cours avant, tu dois être à la grille 5 minutes avant le début des cours.

LES VACANCES

(sous réserve de modifications)

Rentrée : **Lundi 1er Septembre 2025 à 8h00, uniquement pour les élèves de 6ème et Mardi 2 septembre 2025 à 8h00, uniquement pour les autres niveaux.**

Toussaint : **du vendredi 17 octobre 2025 après les cours au dimanche 2 novembre 2025 inclus.**

Noël : **du vendredi 19 décembre 2025 après les cours au dimanche 4 janvier 2026 inclus.**

Hiver : **du vendredi 13 février 2026 après les cours au dimanche 1er mars 2026 inclus.**

Printemps : **du vendredi 10 avril 2026 après les cours au dimanche 26 avril 2026 inclus.**

Eté : **vendredi 3 juillet 2026 après les cours.**

LE FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE)

Le foyer offre des occupations durant l'intervalle de midi, il participe financièrement aux voyages pour les adhérents. La cotisation annuelle est de 12 € pour un enfant scolarisé dans l'établissement, 20 € pour deux enfants scolarisés dans l'établissement et enfin, 24 € pour trois.

Le foyer propose plusieurs clubs auxquels il faut s'inscrire en début d'année auprès du professeur responsable du club.

L'ASSOCIATION SPORTIVE (AS)

Permet aux élèves de pratiquer un sport soit entre midi, soit le mercredi et de participer à des compétitions avec d'autres établissements.

OÙ SE RENSEIGNER SUR L'ORIENTATION

La Psychologue – Éducation, Développement et conseil en Orientation assure une permanence au collège, il faut prendre rendez-vous au bureau de la Vie Scolaire.

Tu peux aussi prendre rendez-vous directement au CIO :

Au **10 rue de Mayenne, 02200 Soissons** (Tel : 03 60 62 83 40)

LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Quelques semaines après la rentrée, tu éliras en classe « les délégués de classe » qui seront des élèves de ta classe ou toi-même. Ils sont les porte-parole de la classe et participent aux conseils de classe.

ÉCO DÉLÉGUÉS

A l'heure du développement durable, un Éco-Délégué sera également élu dans chaque classe, afin de veiller au respect de gestes simples (éco-gestes), par exemple : éteindre les lumières, trier les déchets et notamment, les papiers recyclables…

POUR LA RENTRÉE

Cahiers, classeurs, livres, … sont donnés par l'établissement. Tes parents ne doivent donc t'acheter qu'un cartable (rigide si possible), la trousse et les crayons, stylos … ainsi qu'un agenda.

CE QUI EST IMPORTANT

LE COLLÈGE EST UN LIEU DE TRAVAIL…

Avant tout, tu vas à l'école pour apprendre diverses choses et pour effectuer un **travail personnel**.

Chaque jour, tu auras à **apprendre** des leçons et à faire des exercices.

N'oublie pas :

- qu'être attentif en classe, participer à la leçon, apprendre et demander au professeur si tu n'as pas compris, c'est déjà commencer à comprendre ;

- que solliciter l'aide de tes parents pour faire ton cartable, c'est déjà t'organiser ;

- que ne pas faire ton travail c'est punissable et c'est être assuré de ne pas réussir.

LE COLLÈGE EST UN LIEU DE VIE….

N'oublie pas :

- de respecter tes camarades et les adultes qui t'entourent (par exemple : ne double pas tes camarades dans la file d'attente de la cantine)
- de respecter le travail des agents qui entretiennent les lieux pour qu'ils soient agréables. Utilise les poubelles pour jeter tes papiers, essuie tes pieds sur les tapis en entrant dans les bâtiments, ne claque pas les portes.

BONNE RENTRÉE A TOUS !